

Niveau :	LICENCE		Année
Domaine :	ARTS, LETTRES, LANGUES		L1
Mention :	<u>PHILOSOPHIE</u>		
Formation dispensée en :	<input checked="" type="checkbox"/> français	<input type="checkbox"/> anglais	60 ECTS

Contacts :

Responsable de formation	Scolarité – secrétariat pédagogique
Pierre ANCET Bureau 439 Facultés des Lettres 2 Bd Gabriel 21000 DIJON pierre.ancet@u-bourgogne.fr	Maud LAUFERON Bureau 136B ☎ 03.80.39.56.12 maud.lauferon@u-bourgogne.fr
Composante(s) de rattachement :	UFR LETTRES ET PHILOSOPHIE

Objectifs de la formation et débouchés :
■ Objectifs :

La formation vise à donner aux étudiants à la fois une culture générale et des compétences orales et écrites, d'analyse et de synthèse, dont la qualité s'avère souvent leur donner plus tard la priorité au moment du recrutement par rapport à d'autres formations plus spécialisées, en particulier dans le domaine des ressources humaines.

■ Débouchés du diplôme (métiers ou poursuite d'études) :

Concours administratifs et professorat des écoles comme du secondaire, masters du département de philosophie, master en Info com dans la même UFR, concours d'écoles de journalisme, etc.

Conformément à l'article L612-6 du Code de l'Éducation, l'accès en Master 1 mention Philosophie est soumis à capacités d'accueil.

L'admission des étudiants est prononcée après examen des dossiers, selon les critères et procédures validés par les conseils centraux de l'Université de Bourgogne.

■ Compétences acquises à l'issue de la formation :

Les compétences d'analyse et de synthèse sont développées au travers d'une formation philosophique qui intègre aussi bien les humanités classiques que la culture scientifique.

■ Compétences acquises à l'issue de l'année de formation :

L'accent est mis, en L1 et L2, sur le développement des compétences orales (1 UE spécifique par année) ; celui des compétences écrites se poursuit au long des trois années.

Modalités d'accès à l'année de formation :

■ de plein droit :

Accès de plein droit pour les titulaires des diplômes suivants : Baccalauréat, Diplôme d'Accès aux Etudes Universitaires (DAEU) ou autre titre français ou étranger admis en équivalence du baccalauréat.

■ par validation d'acquis ou équivalence de diplôme

en formation initiale : s'adresser à la scolarité organisatrice de la formation

en formation continue : s'adresser au service de formation continue de l'université (03.80.39.51.80)

LICENCE 1	Volume horaire		Total	Crédits	Examen 1 ^{ère} session janvier	Examen 2 ^{ème} session juin	Coef
	CM	TD					
SEMESTRE 1							
UE 1 Philosophie et histoire de la philosophie			48	6			4
Philosophie générale	18h	6h		3	CC + Ecrit	Ecrit	2
Histoire de la philosophie antique	18h	6h		3	Ecrit	Ecrit	2
UE 2 Ethique et esthétique			48	6			4
Ethique, sciences et société	18h	6h		3	Ecrit	Ecrit	2
Esthétique et philosophie de l'art	18h	6h		3	CC+écrit	Ecrit	2
UE 3 Méthodologie et langue			30	6			2
Technique de la dissertation		22h		4	CC	Ecrit	1,5
Langue		12h		2	<i>Selon langue choisie</i>	Ecrit	0,5
UE 4 Sociologie			33	6			2
Histoire de la sociologie	22h				Ecrit	Ecrit	1
Théories et courants sociologiques	24h			3	Ecrit	Ecrit	1
UE 5 Ouverture			46	6			2
UE à choisir parmi celles proposées par l'UFR Lettres, Sciences humaines ou Langues	Entre 36h et 48h				Suivant UE choisie	Suivant UE choisie	
Total Semestre 1	118	87	205	30			14

LICENCE 1	Volume horaire		Total	Crédits	Examen 1 ^{ère} session mai	Examen 2 ^{ème} session juin	Coef
	CM	TD					
SEMESTRE 2							
UE 1 Philosophie et histoire de la philosophie			48	6			4
Philosophie générale	18h	6h		3	Ecrit	Ecrit	2
Histoire de la philosophie antique	18h	6h		3	CC + Ecrit	Ecrit	2
UE 2 Philosophie morale et politique et philosophie des sciences			48	6			4
Philosophie morale et politique	18h	6h		3	Ecrit	Ecrit	2
Philosophie des sciences	18h	6h		3	CC + Ecrit	Ecrit	2
UE 3 Méthodologie et langue			30	6			2
Méthodologie		22h		4	CC	Ecrit	1,5
Langue		12h		2	<i>Selon langue choisie</i>	Ecrit	0,5
UE 4 Sociologie			33	6			2
Auteurs et textes	24h				Ecrit	Ecrit	1
Les grands concepts de la sociologie	22h				Ecrit	Ecrit	1
UE 5 Ouverture			46	6			2
UE à choisir parmi celles proposées par l'UFR Lettres, Sciences humaines ou Langues	Entre 36h et 48h				Suivant UE choisie	Suivant UE choisie	
Total Semestre 2	118	87	205	30			14

■ MODALITES DE CONTROLE DES CONNAISSANCES :

Les règles communes aux études LMD sont précisées sur le site de l'Université http://www.u-bourgogne-formation.fr/IMG/pdf/referentiel_etudes_lmd.pdf

● **Règles de validation et de capitalisation :**

Principes généraux :

COMPENSATION : Une compensation s'effectue au niveau de chaque semestre. La note semestrielle est calculée à partir de la moyenne des notes des unités d'enseignement du semestre, affectées des coefficients. Le semestre est validé si la moyenne générale des notes des UE pondérées par les coefficients est supérieure ou égale à 10 sur 20.

Il y a également compensation entre semestres au sein d'une même année.

COMPENSATION : L'étudiant pourra accéder à la Licence 2 s'il a validé au moins 20 ECTS dans chaque semestre de L1 (dont l'UE1 ou l'UE2)

CAPITALISATION : Une valeur en crédits européens (crédits ECTS, *European Credit Transfer System*) est affectée à chaque unité d'enseignement (UE). Une UE est validée et capitalisable, c'est-à-dire définitivement acquise, lorsque l'étudiant a obtenu une moyenne pondérée supérieure ou égale à 10 sur 20 par compensation entre chaque matière de l'UE. Chaque UE validée permet à l'étudiant d'acquérir les crédits européens correspondants. Si les éléments (matières) constitutifs des UE non validées ont une valeur en crédits européens, ils sont également capitalisables lorsque les notes obtenues à ces éléments sont supérieures ou égales à 10 sur 20.

● **Précisions :**

L'étudiant ajourné ou absent au CC (contrôle continu) en première session passera à la session de rattrapage l'examen du CT (contrôle terminal) et la note comptera pour le CC. Si l'étudiant doit passer en deuxième session l'examen CT et CC, la note de l'examen écrit (CT) sera reportée deux fois.

Mais attention : en cas de redoublement, si la matière n'est pas validée, les notes de CC ou CT supérieures ou égales à 10 ne sont pas conservées.

■ **INSCRIPTION PÉDAGOGIQUE (ou inscription aux examens)**

Distincte de l'inscription administrative, elle est obligatoire et doit être réalisée au bureau de la scolarité.

■ **INSCRIPTION**

**Informations scolarité UFR Lettres et Philosophie
sur le site : UFR LETTRES et PHILOSOPHIE**

Site de l'UFR :
<https://ufr-lettres-philosophie.u-bourgogne.fr/>
SCOLARITÉ :
Affichage 1^e étage, à côté du bureau 136B

■ **ABSENCE AUX TD / ASSIDUITÉ**

L'étudiant sera considéré comme défaillant au-delà de 3 absences injustifiées en TD.

■ **STATUT D'ÉTUDIANT SALARIÉ SPÉCIFIQUE À CHAQUE ÉTUDIANT**

Une dispense d'assiduité aux TD se demande exclusivement à la scolarité. Un imprimé remis à l'étudiant sera co-signé par l'enseignant et l'étudiant. Ce document sera adressé à la scolarité, accompagné d'une copie du contrat de travail mentionnant les horaires de travail.

■ **STATUT D'ÉTUDIANT BOURSIER**

Une fiche d'assiduité aux TD, délivrée par le service des bourses (CROUS), est à faire signer aux enseignants et sera rendue au bureau 164, accompagnée d'une copie du contrat de travail.

L'étudiant salarié et boursier doit suivre obligatoirement 50 % des TD.

■ **CALENDRIER UNIVERSITAIRE 2021/2022 et SUSPENSION DES COURS :**

Voir le site de l'UFR.

Tout ce qui est mentionné sur cette fiche s'entend « sous réserve d'habilitation et sous réserve de modifications ultérieures ».